



HOME POUR PERSONNES ÂGÉES EMS
FOYER DE JOUR
RESTAURANT
LES FONTENAYES 19
2610 SAINT-IMIER

WWW.LAROSERAIE.CH

COURRIEL : CONTACT@LAROSERAIE.CH

TÉL. 032 942 45 45



FOYER DE JOUR POUR PERSONNES ÂGÉES

Les structures de La Roseraie favorisent l'autonomie et permettent le maintien à domicile de personnes qui vivent chez elles avec des difficultés majeures et qui n'envisagent pas de résider de façon permanente dans notre institution.

Notre but :
Vous faire partager des moments sociaux





Le Foyer de jour est une structure qui vous permet de maintenir vos capacités dans les activités de la vie quotidienne et de trouver de la compagnie et du soutien dans un cadre adapté et accueillant. Vous serez encadré par un personnel social compétent. Chaque jour, des repas variés et équilibrés vous seront servis. Cette prise en charge permet de soulager votre conjoint ou vos enfants.

NOUS VOUS PROPOSONS :

Une prise en charge en groupe et individuelle.

Des activités variées et adaptées au besoin de chacun.

De tisser des liens avec la petite enfance et créer des liens sociaux.

Selon le programme nous vous proposons matin et après-midi :

- œ Jeux de société, cartes
- œ Sortie en bus
- œ Lecture du journal, jeux réveil-mémoire
- œ Ateliers culinaires, ateliers créatifs
- œ Gymnastique douce, soin et bien-être
- œ Séance de cinéma
- œ Participation aux concerts et manifestations

Possibilité d'aide et de suppléance dans les soins d'hygiène.

Selon votre choix, les transports depuis votre domicile (aller et retour).



FOYER DE JOUR :

Une journée « découverte » vous est offerte.

Valable dès le 01.01.2023

Prix par jour : CHF 51.- prestations suivantes incluses :

Le transport aller et retour en zones urbaines uniquement, des villages de Courtelary à Renan. Si le transport est assuré par vos soins, CHF 5.- seront déduits du prix journalier.

Le repas de midi, y compris les boissons.

Les collations du matin et de l'après-midi.

Les activités mentionnées.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION :

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

En cas de difficultés financières, le service AVS de votre commune vous renseignera sur les prestations complémentaires ou sur les allocations spéciales.

EN CAS D'ABSENCE :

Nous vous prions de nous informer impérativement 24h à l'avance au numéro 032 942 45 45. Une absence non annoncée est facturée totalement.

Si vous souhaitez arrêter de fréquenter le Foyer de jour, merci de nous en avvertir.